



Novembre 2020

Madagascar



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

L'EMPLOI ET LA COVID-19



L'EMPLOI ET LA COVID-19
A MADAGASCAR

(ENQUÊTE, NOVEMBRE 2020)



Organisation
internationale
du Travail







TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
2. LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL AUX TEMPS DU COVID-19	1
3. LES PERSONNES EN EMPLOI AUX TEMPS DE LA COVID-19	6
4. TEMPS DE TRAVAIL.....	11
5. LES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALE.....	14
6. CONCLUSION	16





LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1.	PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 PAR PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITÉS (EN %).....	2
GRAPHIQUE 2.	RÉPARTITION DES EMPLOIS PERDUS CAUSÉS PAR DES FACTEURS AUTRES QUE LA COVID-19 SELON LES RAISONS PRINCIPALES DE LA PERTE (EN %)	3
GRAPHIQUE 3.	PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LE MILIEU (EN %)	3
GRAPHIQUE 4.	PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON L'ÂGE (EN %).....	4
GRAPHIQUE 5.	PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (EN %)	5
GRAPHIQUE 6.	PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LES SECTEURS (EN%).....	5
GRAPHIQUE 7.	RÉPARTITION DES INDIVIDUS EN EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN NOVEMBRE 2020 (EN %).....	6
GRAPHIQUE 8.	RÉPARTITION DES INDIVIDUS EN EMPLOI SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE DURANT LA COVID19 (EN %)	7
GRAPHIQUE 9.	LIEU DE TRAVAIL ET MODE DE TRAVAIL APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE	8
GRAPHIQUE 10.	HORAIRE DE TRAVAIL APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE	9
GRAPHIQUE 11.	MODE DE RÉMUNÉRATION DURANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 PAR SEXE.....	9
GRAPHIQUE 12.	PROPORTION DE LA POPULATION DÉSIRANT TRAVAILLER DAVANTAGE PAR TRANCHE D'ÂGE. 10	
GRAPHIQUE 13.	SATISFACTION DE LA POPULATION EN EMPLOI SUR LEURS ACTIVITÉS PAR TRANCHE D'ÂGE ... 11	
GRAPHIQUE 14.	RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN %).....	15
GRAPHIQUE 15.	RAISONS DE LA BAISSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALE....	15



LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : DURÉE DE TRAVAIL SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE (EN NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE).....	12
TABLEAU 2 : DURÉE DE TRAVAIL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (EN NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE).....	12
TABLEAU 3 : DURÉE DE TRAVAIL PAR BRANCHES D'ACTIVITÉS (EN NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE).....	13
TABLEAU 4 : DURÉE DE TRAVAIL PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE).....	14



1. INTRODUCTION

Contexte

Pour l'année 2020, une réduction importante de la croissance économique a été annoncée selon les dernières projections. En effet la faiblesse de la demande et les mesures de confinement ont créé des interruptions ou des baisses d'activité dans les secteurs clés du pays, des bouleversements dans la disponibilité de la main d'œuvre et des entraves dans la chaîne d'approvisionnement. Cependant au mois de novembre 2020, un assouplissement des mesures pour lutter la COVID19 a été constaté. Cela se traduit par exemple par l'annulation de la mise en vigueur du couvre-feu, l'ouverture des transports des zones régionales

et nationales ainsi que les vols intérieurs. De plus les points d'information quotidiens sont remplacés par des bilans hebdomadaires sur la situation du COVID-19. L'ouverture du tourisme à l'île Nosy Be est maintenu depuis le mois d'octobre 2020. La CNaPS, de son côté, propose un prêt spécial dénommé « Tsinjo Famenon » au profit des employeurs et des employés du secteur privé. L'exploitation des données de l'enquête EHFTM sur l'impact de la Covid-19 sur l'emploi est faite pour renforcer les analyses et les éléments de prise de décision afin d'aider le gouvernement à conduire son plan de relance économique.

Méthodologie

L'enquête sur l'impact de la Covid-19 (Enquête à Haute fréquence par Téléphone auprès des Ménages) s'est faite sur un échantillon de 1 367 ménages répartis dans tout le pays en milieu rural et urbain, soit 213 ménages en moins par rapport à celle du mois d'août. La collecte des données s'est déroulée du 03 au 18 novembre 2020. Le module « Emploi » du questionnaire utilisé permet de recueillir des informations pertinentes sur la situation d'emploi de plus de 3 955 individus en âge de travailler (c'est-à-dire les individus âgés de 15 ans ou plus). Sous la contrainte des mesures de confinement imposées par le Gouvernement, l'entrevue a été conduite à distance par téléphone avec l'assistance informatique de la plateforme CAPI. Cependant, l'enquête par

téléphone présente des limites qu'il faut noter ici. Le choix de ce type d'enquête peut affecter la représentativité de l'échantillon qui est composée des ménages ayant un numéro de téléphone actif au moment de l'enquête. La constitution de la base de sondage provient essentiellement de la liste des ménages disposant d'un numéro de téléphone dans les grandes enquêtes nationales récentes. L'interprétation des résultats demande alors de la part des utilisateurs une grande prudence. Même si on considère que ces ménages tirés sont porteurs de message de la situation de ceux qui n'ont pas été choisis dans l'échantillon, l'impact de la Covid-19 pourrait être différent pour eux.

2. LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL AUX TEMPS DU COVID-19

La lutte contre la pandémie du Covid-19 et les mesures sanitaires y afférentes ont des impacts sur l'économie notamment sur l'Emploi. Le déconfinement progressif à partir du mois d'octobre et le levé de l'état d'urgence sanitaire en novembre ont conduit au retour « à la normale » du quotidien de la population. Cette situation est alors synonyme d'une reprise progressive des activités économiques sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, le marché du travail ressent les impacts immédiats des mesures prises par les autorités tant sur le plan social que sur le plan économique. Il s'agit entre autres de la reprise des activités productives et ses corollaires sur les indicateurs relatifs à l'Emploi.

Hausse du taux d'activité et une diminution des pertes d'emplois liées à la Covid-19

Rappelons que les impacts du confinement étaient la contraction du taux d'activité et les pertes d'emplois liées à la Covid-19 durant les mois où l'état d'urgence sanitaire était en vigueur sur la Grande Île. Au mois de novembre, force est

de constater qu'une hausse importante du taux d'activité est constatée sur le marché du travail.

Cet état de fait marque une légère amélioration de la situation du marché du travail à Madagascar. Le taux d'activité des individus en âge de travailler est alors passé de 60,6% au mois d'août à 67,8% en novembre. Cela se traduit par

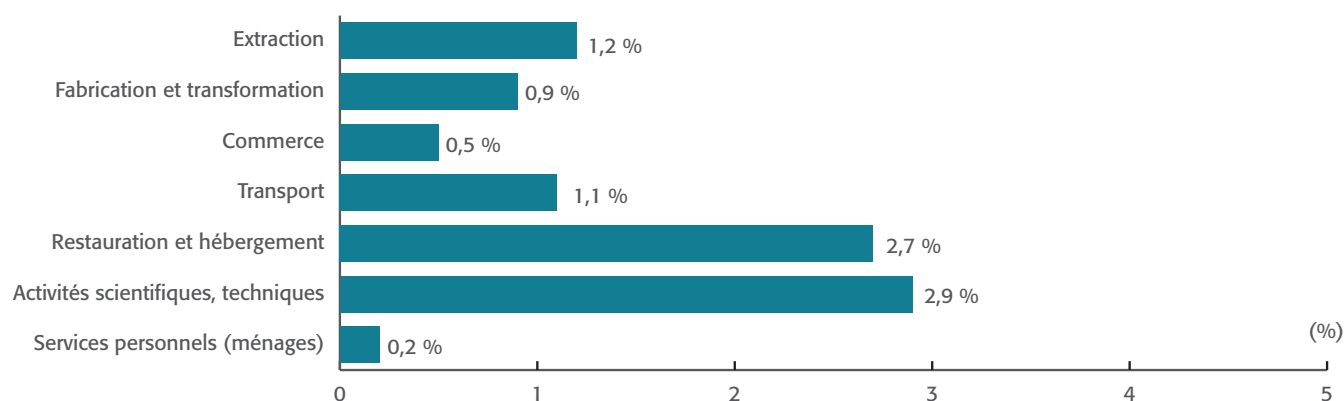
une baisse fulgurante des pertes d'emplois liées à la Covid-19 en novembre. Ce taux est ainsi égal à 0,3% contre 4,4% en août.

Caractéristiques du marché du travail

Au mois de novembre, les pertes d'emplois liées à la Covid-19 ont fortement diminué. Cependant, certaines branches d'activités enregistrent des taux de perte d'emplois plus élevés par rapport à d'autres branches. Il s'agit des activités

Scientifiques et Techniques dont le taux de pertes d'emplois liées à la Covid-19 est de 2,9% et les professions de la Restauration et Hébergement dont le taux est de 2,7%.

GRAPHIQUE 1. PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 PAR PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITÉS (EN %)



Les facteurs à la base des pertes d'emplois

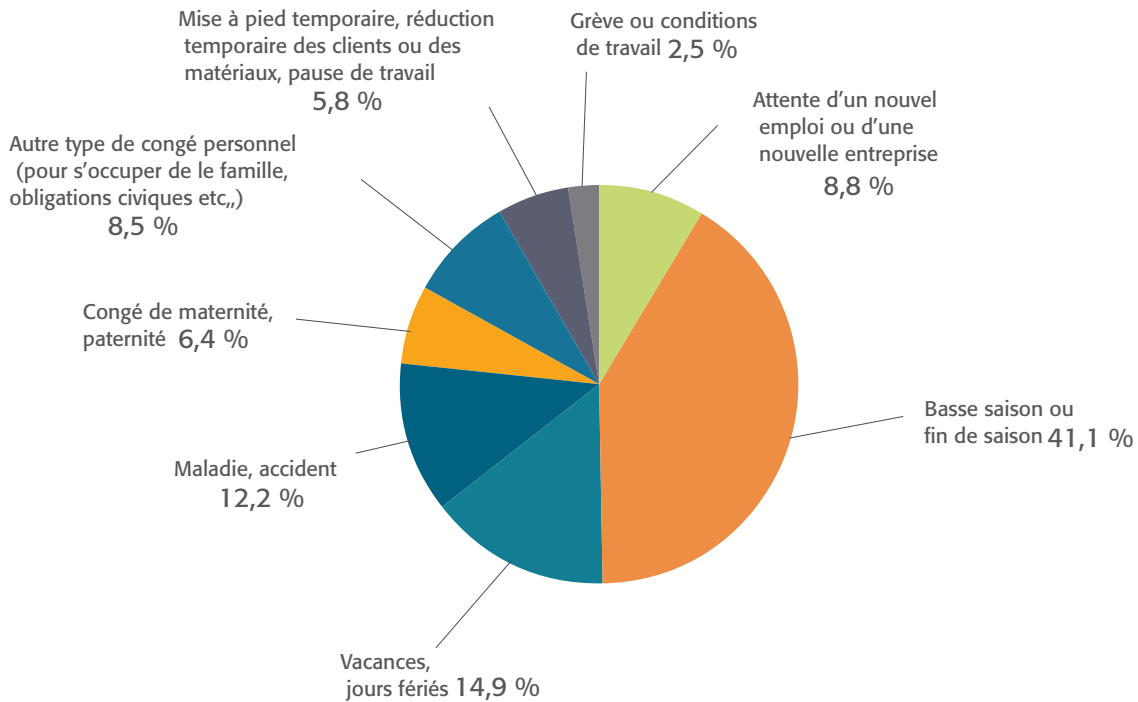
Sur la totalité des emplois perdus, nous dénombrons les emplois perdus liés à la Covid-19 et ceux perdus à cause d'autres facteurs.

Malgré la baisse des emplois perdus à cause de la pandémie, la situation au mois de novembre montre que les emplois perdus liés à des facteurs autres que la Covid-19 a

fortement augmenté. En effet, sur l'ensemble des emplois perdus, 75,1% sont liés à des facteurs autres que la pandémie. Le reste i.e. 24,9% sont causés par la crise sanitaire. Ces chiffres sont exactement la transposée de la situation au mois d'août où l'état d'urgence était encore en vigueur. Ainsi, la basse ou la fin de saison des activités professionnelles constitue la raison principale des pertes d'emplois causés par des facteurs autres que la crise sanitaire (41,1%).



GRAPHIQUE 2. RÉPARTITION DES EMPLOIS PERDUS CAUSÉS PAR DES FACTEURS AUTRES QUE LA COVID-19 SELON LES RAISONS PRINCIPALES DE LA PERTE (EN %)

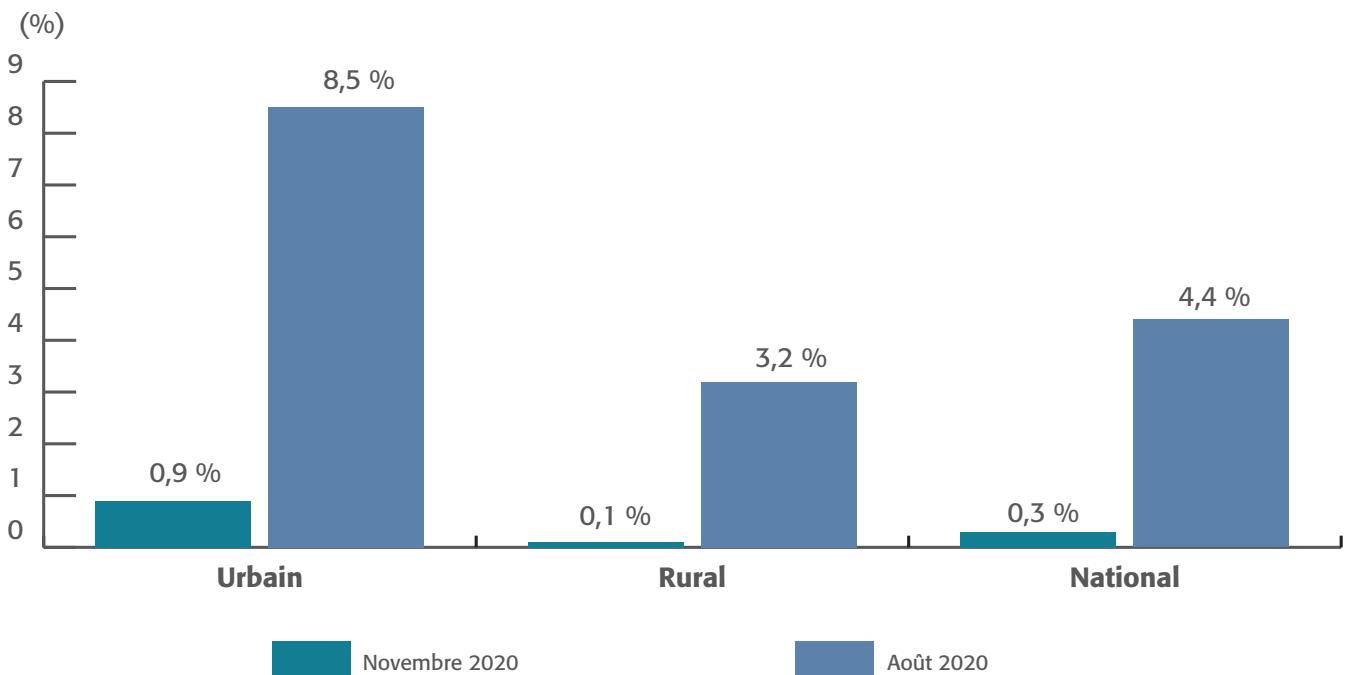


Le milieu urbain reste le plus vulnérable aux impacts de la Covid-19 sur l'Emploi

La diminution de la perte d'emplois liée à la pandémie n'a pas pour autant modifié les ondes de chocs de cette

dernière selon le milieu de résidence. Au cours du mois d'août et du mois de novembre, le milieu urbain est toujours celui dont les pertes d'emplois sont plus importantes. Le taux de perte d'emplois lié à la Covid-19 est de 0,9% dans les zones urbaines contre 0,1% en zone rurale.

GRAPHIQUE 3. PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LE MILIEU (EN %)



Les pertes d'emplois liées à la Covid-19 selon les caractéristiques sociodémographiques

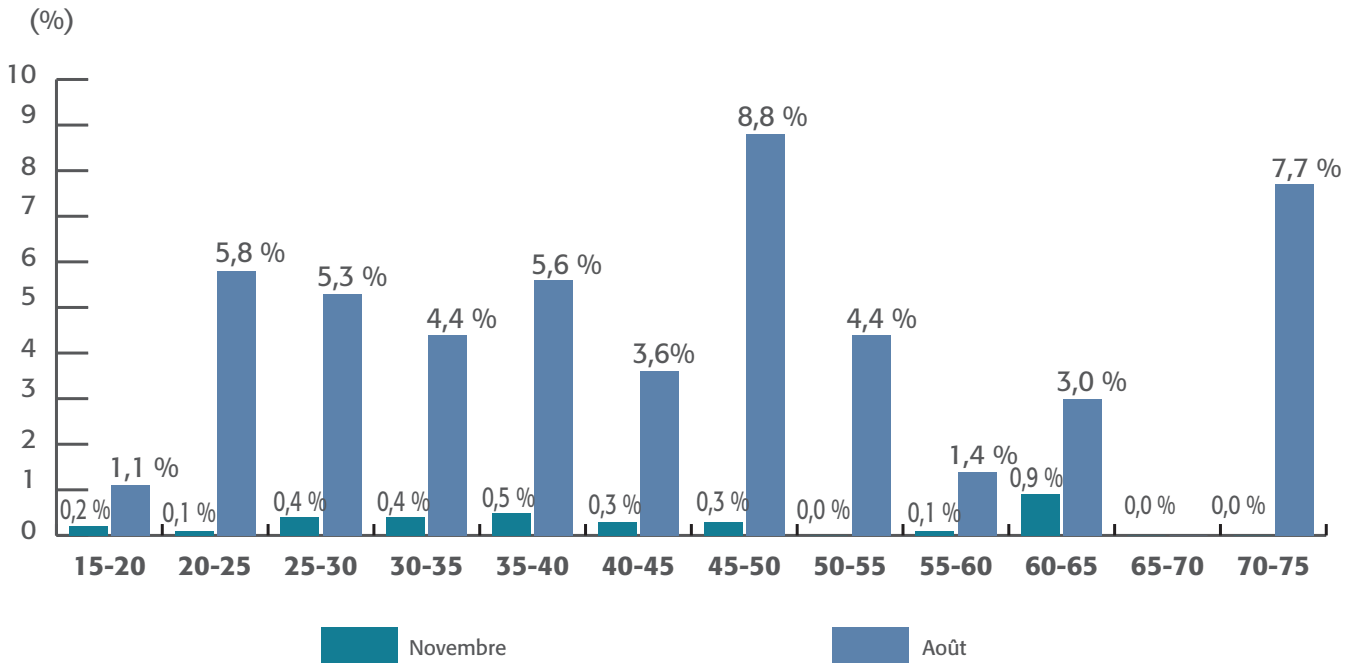
À quelques virgules près, les pertes d'emplois affectent dans la même mesure les hommes et les femmes. Cette

tendance est la même par rapport au mois d'août. Le taux de perte d'emplois est de 0,28% pour les femmes contre 0,25 pour les hommes.

L'analyse selon les âges des individus montre que les jeunes sont les plus touchés par les effets de la pandémie. En effet,

ce sont les jeunes âgés de 25 à 40 ans qui enregistrent les plus forts taux de perte d'emplois. Par rapport au mois d'août, l'on constate que les personnes âgées de 70 à 75 ans sont désormais en emploi au cours du mois de novembre et/ou sont considérés comme hors de la main d'œuvre.

GRAPHIQUE 4. PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON L'ÂGE (EN %)

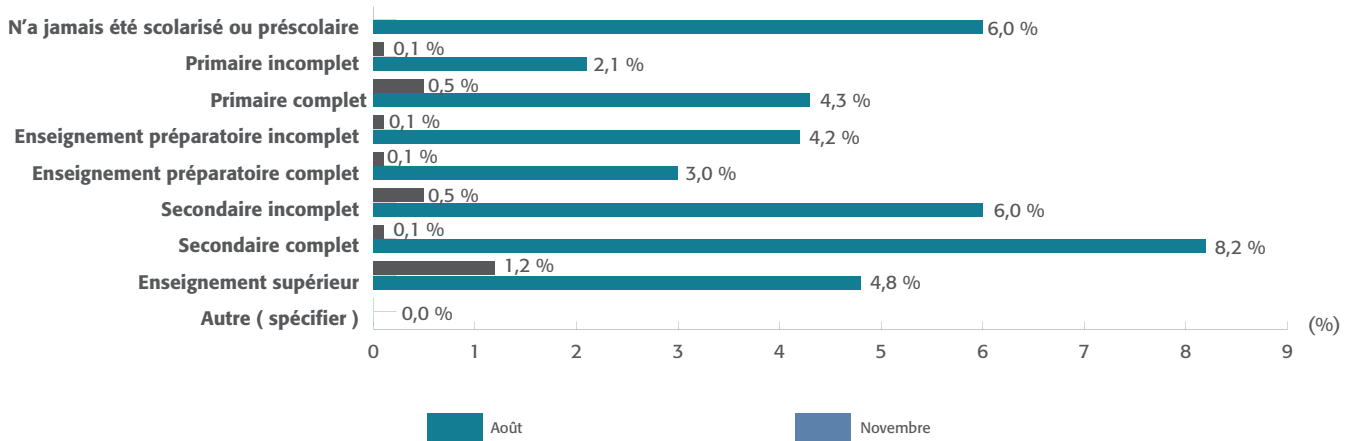


Suivant le niveau d'instruction, les individus ayant un niveau d'enseignement supérieur sont ceux qui enregistrent le plus fort taux de perte d'emplois lié à la crise sanitaire (1,2%). Cela confirme le fait que ce sont les emplois Scientifiques et Techniques qui comptabilisent les plus fortes déperditions

d'emplois. Tout comme au mois d'août, les personnes ayant un niveau secondaire sans avoir décroché leurs baccalauréats ainsi que les individus détenteurs d'un CEPE sont les plus enclins à perdre leurs emplois. Ces deux catégories d'individus ont un taux de perte égal à 0,5%.



GRAPHIQUE 5. PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (EN %)

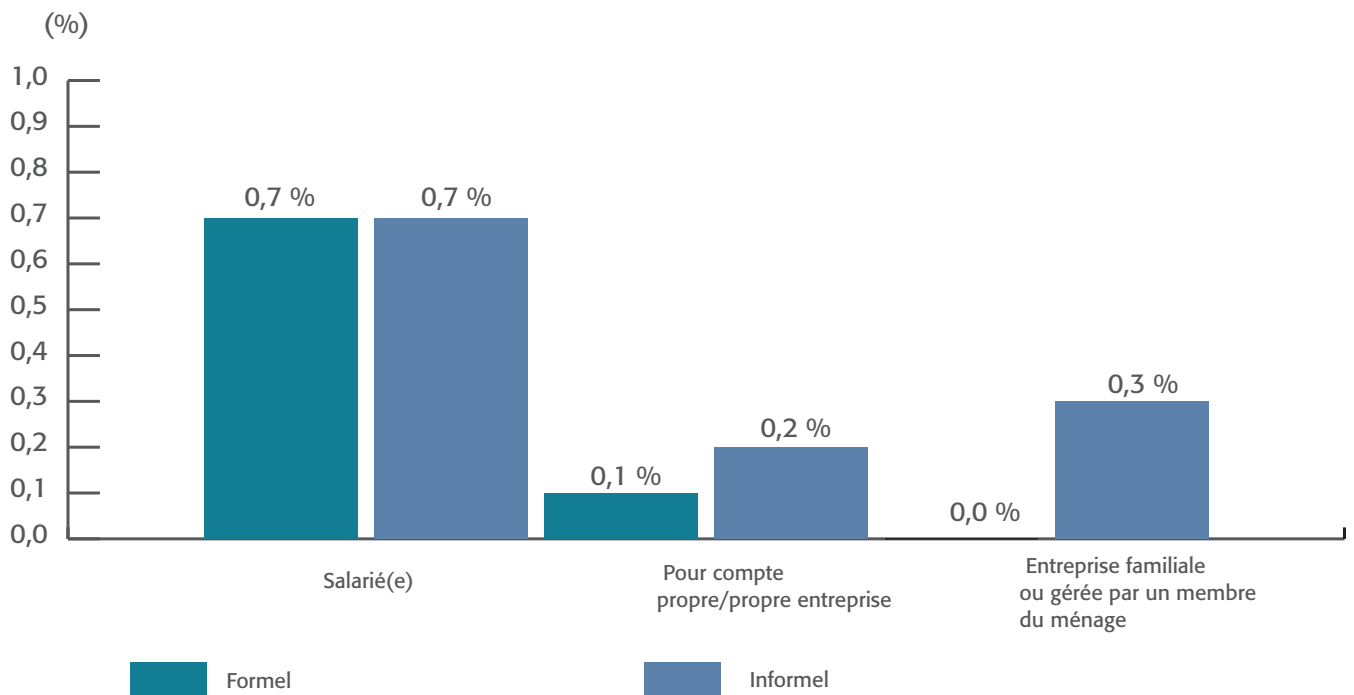


Les emplois du secteur formel sont toujours en proie aux pertes d'emplois liées à la Covid-19

Le taux de perte d'emplois liée à la Covid-19 dans le secteur formel est de 0,5% contre 0,2% pour le secteur informel. Par rapport au mois d'août, une nette diminution des pertes d'emplois est constatée en novembre chez les travailleurs pour compte propre. Peu importe le secteur, cette tendance à la baisse est annonciatrice d'une reprise progressive de l'entrepreneuriat suite au levé des mesures de restrictions

prévues pour maîtriser la propagation de l'épidémie. Bien que les emplois du secteur informel montrent un taux de perte d'emplois relativement bas, les questions de revenus et d'horaires de travail demeurent problématique. Force est de constater que les individus qui n'ont jamais été scolarisés sont de retour en emploi au mois de novembre contrairement au mois d'août. Cette situation dénote la prépondérance des emplois du secteur informel où les travailleurs sont généralement sans niveau d'instruction.

GRAPHIQUE 6. PERTE D'EMPLOIS LIÉE À LA COVID-19 SELON LES SECTEURS (EN%)



3. LES PERSONNES EN EMPLOI AUX TEMPS DE LA COVID-19

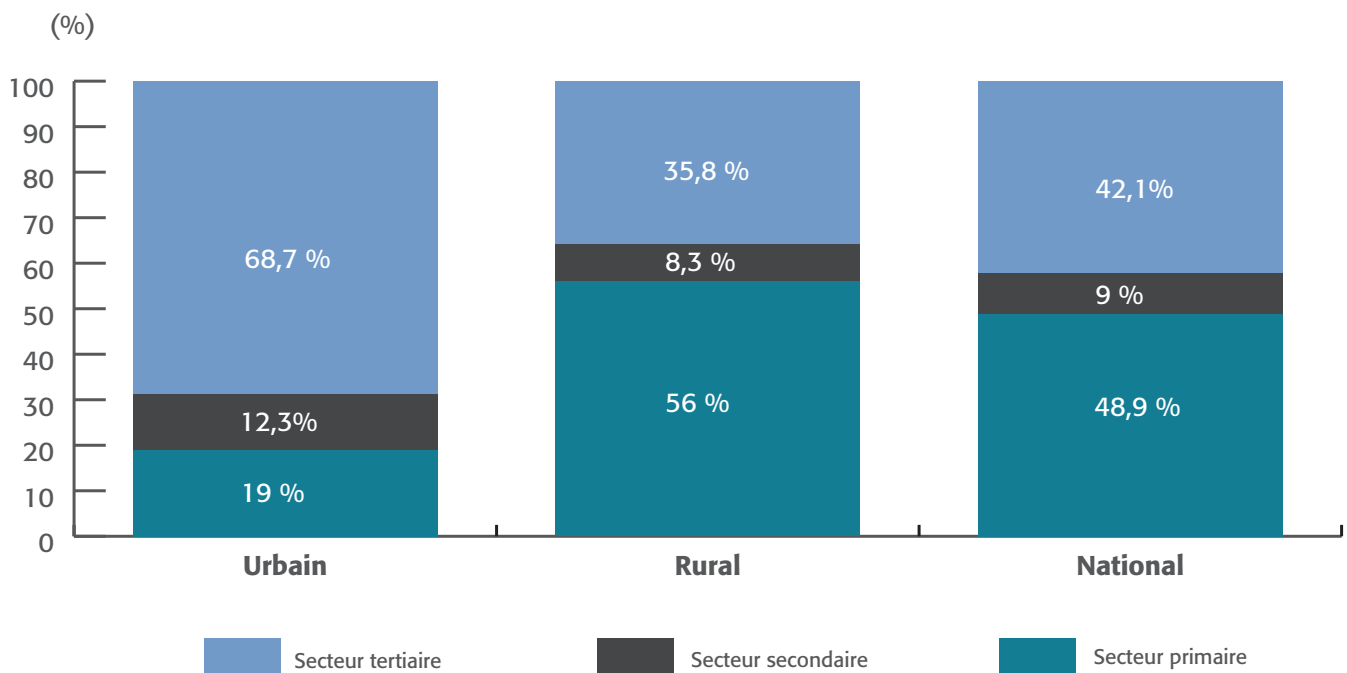
En Novembre 2020, le secteur primaire (agriculture et extraction) engorge près de la moitié des individus (48,9%) ; ensuite le secteur tertiaire avec une part relativement importante (42,1%) ; tandis que le secteur secondaire¹ ne représente que 9,0% emplois.

Par rapport à Août 2020,

cette répartition n'a pas statistiquement changé.

¹ Le secteur secondaire regroupe les activités liées à la fabrication et transformation, eau énergie et gaz, construction et immobilier

GRAPHIQUE 7. RÉPARTITION DES INDIVIDUS EN EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN NOVEMBRE 2020 (EN %)

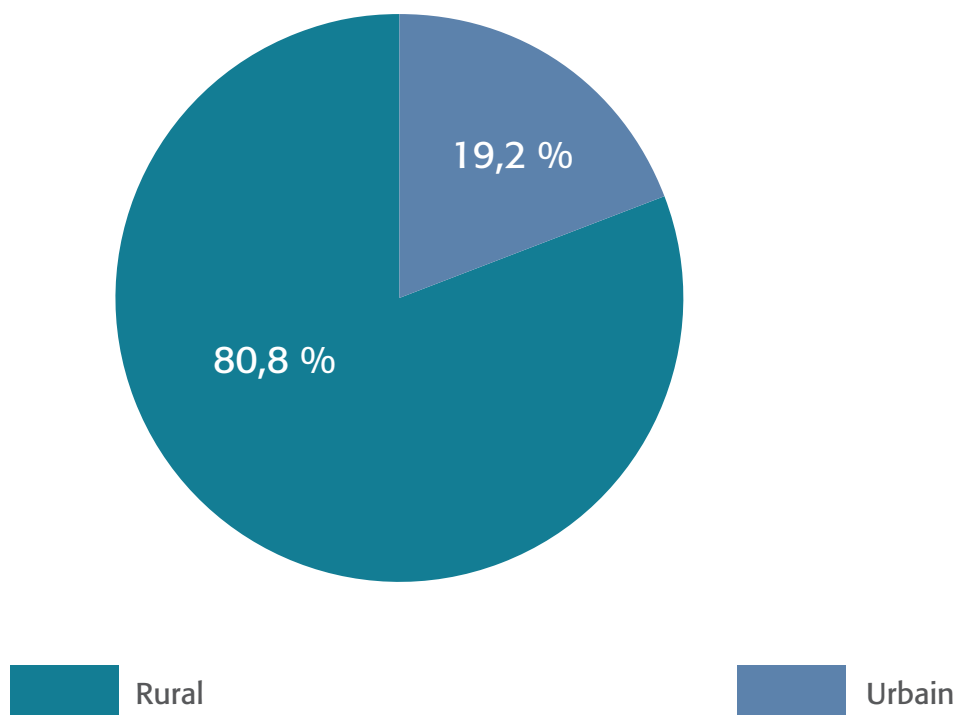


Selon le milieu de résidence, environ 80% des travailleurs se trouvent en milieu rural. Les ménages ruraux ont été moins concernés par les mesures de confinement, de telle sorte que la majorité des activités qui s'y trouvent n'ont pas été perturbées par la présence de la covid-19 dans le pays, en

revanche, ils sont classés parmi les ménages les plus vulnérables étant donné leur faible capacité d'adaptation et la précarité de leur filet de sécurité socio ; d'ailleurs le taux de pauvreté en milieu rural est presque le double de celui en milieu urbain.



GRAPHIQUE 8. RÉPARTITION DES INDIVIDUS EN EMPLOI SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE DURANT LA COVID19 (EN %)



Les emplois informels gagnent du terrain durant la pandémie Covid-19. Ils occupent environ 71% des activités sur le marché du travail². Parmi les emplois qui existent, ceux qui travaillent informellement à leur propre compte représentent 28,9% des emplois (29% en Août 2020), tandis que ceux qui possèdent un numéro statistique ou un NIF pour la même activité ne sont que 7,8% (6,6% en Août 2020). Par ailleurs, les salariés formels et informels concernent respectivement 20% (Août 2020 : 16,9%) et 6,4% (Août 2020 : 7,2%) des emplois existants au moment de la pandémie

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des individus en emploi (52,2%) sont dépourvus de contrat (verbal ou écrit) avec leurs employeurs, 29,5% ont un contrat verbal, tandis que les 16,9% restants ont un contrat écrit.

Les conditions de travail en situation de la pandémie de Covid-19

Étant donné que la plupart des individus vivent en milieu rural, la majorité des travailleurs exercent leurs activités dans une ferme (47,3%) (Août 2020 : 49,5%) ; d'autres sont restés exclusivement au bureau (18,1%) (Août : 14,1%) ou travaillent dans la rue (11,3%) (Août 2020 : 11,7%). Par ailleurs, ceux qui sont restés à domicile en représentent environ 11,4% (Août 2020 : 12,1%).

² 73,8% en Août 2020

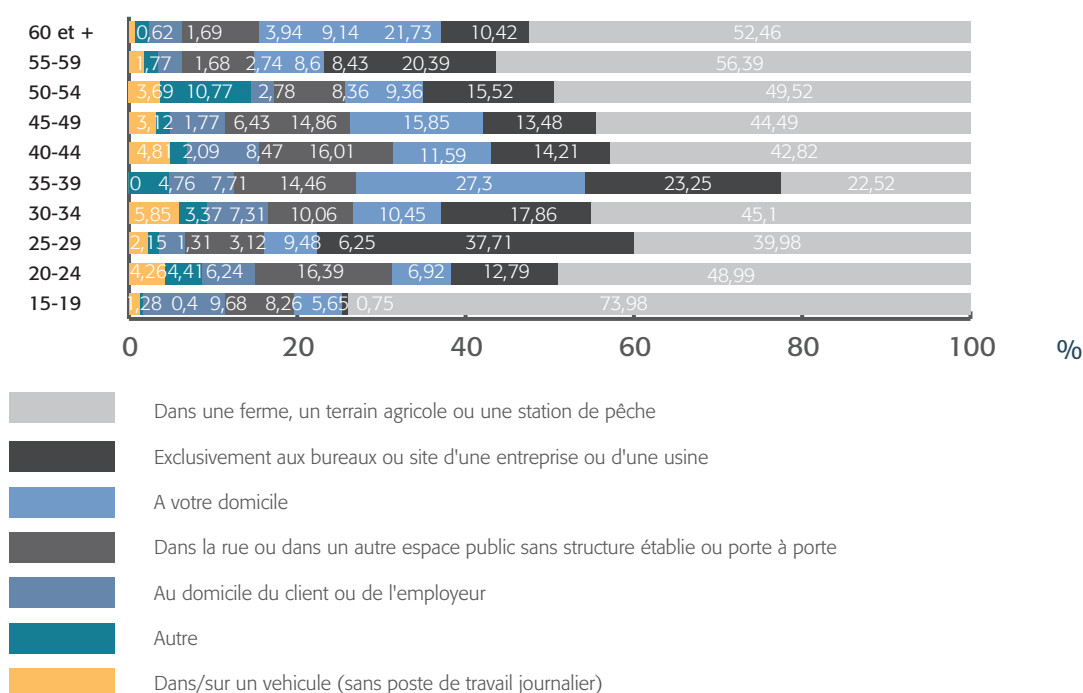
En ce qui concerne la sécurité sociale des travailleurs, la plupart des travailleurs n'ont aucune assurance maladie (88,3%), ni d'un congé payé pour les arrêts maladie (86,9%). Il en est de même en ce qui concerne les cotisations de retraite (86,3%) et les congés annuels payés (86,4%).

À Madagascar, le lieu et le mode de travail n'ont pas évolué malgré l'instauration du déconfinement.

Après la période de crise sanitaire due à la Covid-19, par rapport à leur lieu et mode de travail, les répartitions des personnes en emploi selon leur sexe, leur niveau d'éducation, leur âge sont restés quasiment les mêmes que pendant la période de confinement.

Les personnes œuvrant par télétravail demeurent négligeables. Les personnes n'ayant pas terminé leur premier cycle travaillent majoritairement dans une ferme, dans un terrain agricole, ou dans une station de pêche ; et la majorité des personnes ayant terminé le second cycle du secondaire (ayant son baccalauréat ou un diplôme de cycle universitaire) effectue des travaux de bureau, ou œuvre au niveau des entreprises et des usines. Les emplois effectués dans les fermes et dans les stations de pêches sont également toujours occupés par les jeunes moins de 25 ans et les vieux (55 à 65 ans).

GRAPHIQUE 9. LIEU DE TRAVAIL ET MODE DE TRAVAIL APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE



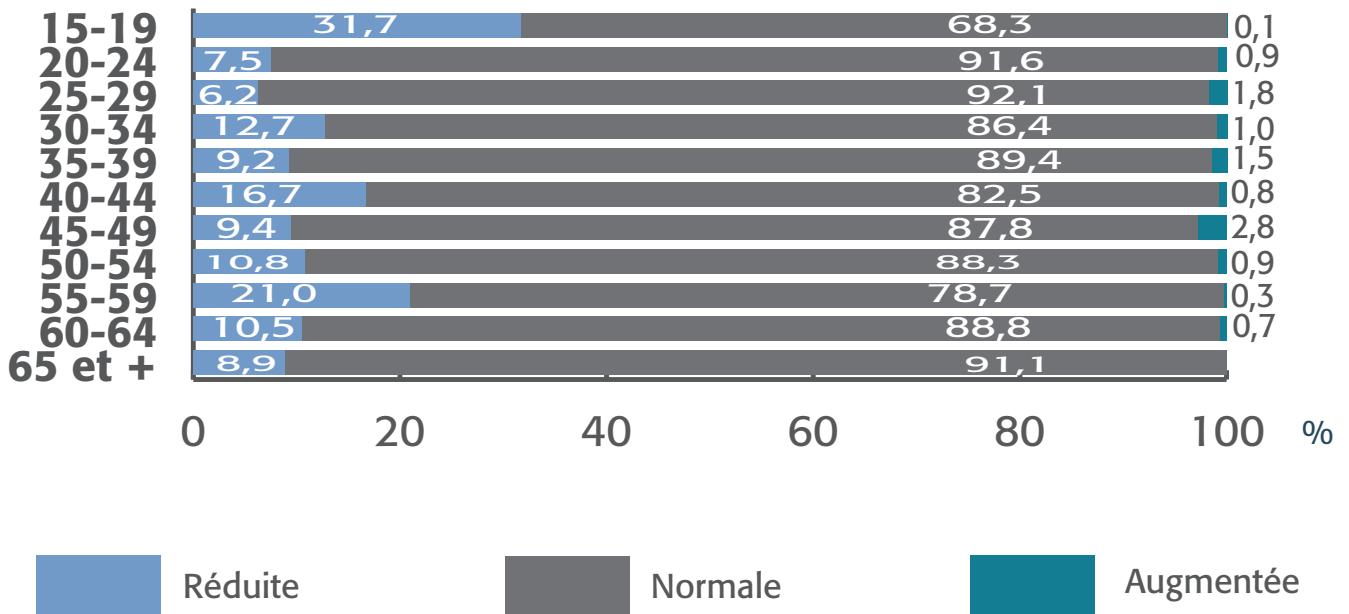
Après la période de confinement, la plupart des horaires de travail de la population (plus de 85%) sont revenus à la normale.

Pour la plupart de la population, les effets de réduction des horaires de travail due à la crise entraînée par la Covid-19 se sont dissipés. Ce retour à la normale des horaires de travail ne dépend pas du sexe de la personne, notamment 86% des hommes et 84% des femmes ont déjà leur horaire de travail revenu à la normale.

Mais ces répartitions se différencient suivant leurs âges et leurs niveaux d'éducation. En effet, s'il ne reste que moins de 5% des personnes diplômées des universitaires avec des horaires de travail toujours diminués, plus de 15% des personnes n'ayant pas terminé le secondaire mais ayant terminé le primaire ont encore ses horaires de travail diminués. Si pendant la crise, la réduction des horaires de travail concerne surtout les personnes âgées de 30 à 50 ans, plus de 30% des personnes moins de 20 ans subissent encore cette diminution d'horaire de travail.



GRAPHIQUE 10. HORAIRE DE TRAVAIL APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE

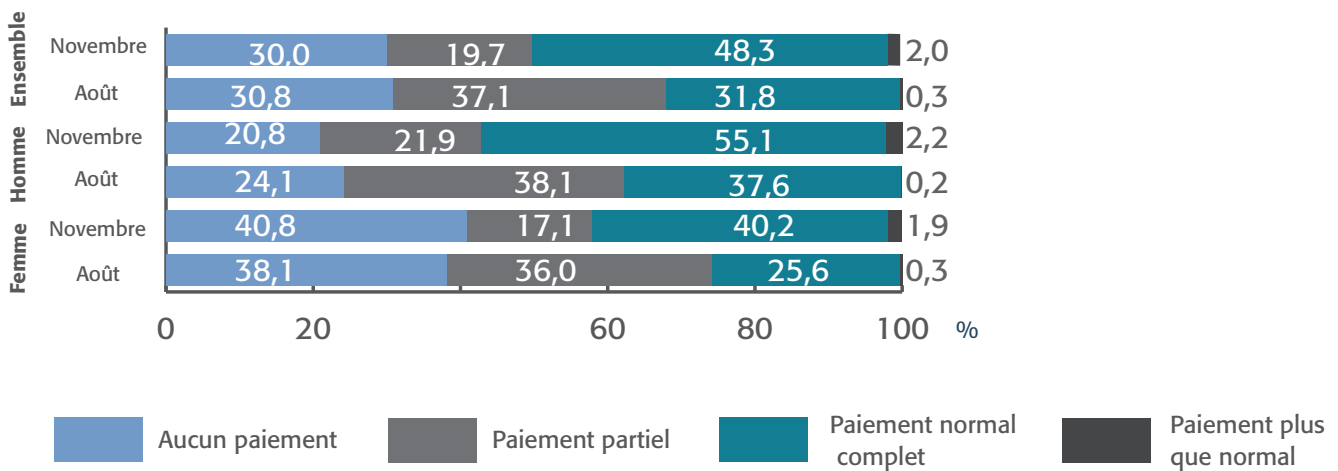


La proportion de la population ayant subi un paiement partiel a fortement diminué après la période de confinement.

diminution de la proportion des personnes payées partiellement est constaté, avec une forte augmentation de la proportion des personnes ayant reçu des paiements normaux complets. L'augmentation de cette proportion se remarque dans tous les groupes d'âge et pour tous les niveaux d'éducation.

Même si aucune grande variation n'est observée pour les personnes n'ayant reçu aucun paiement, une forte

GRAPHIQUE 11. MODE DE RÉMUNÉRATION DURANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 PAR SEXE

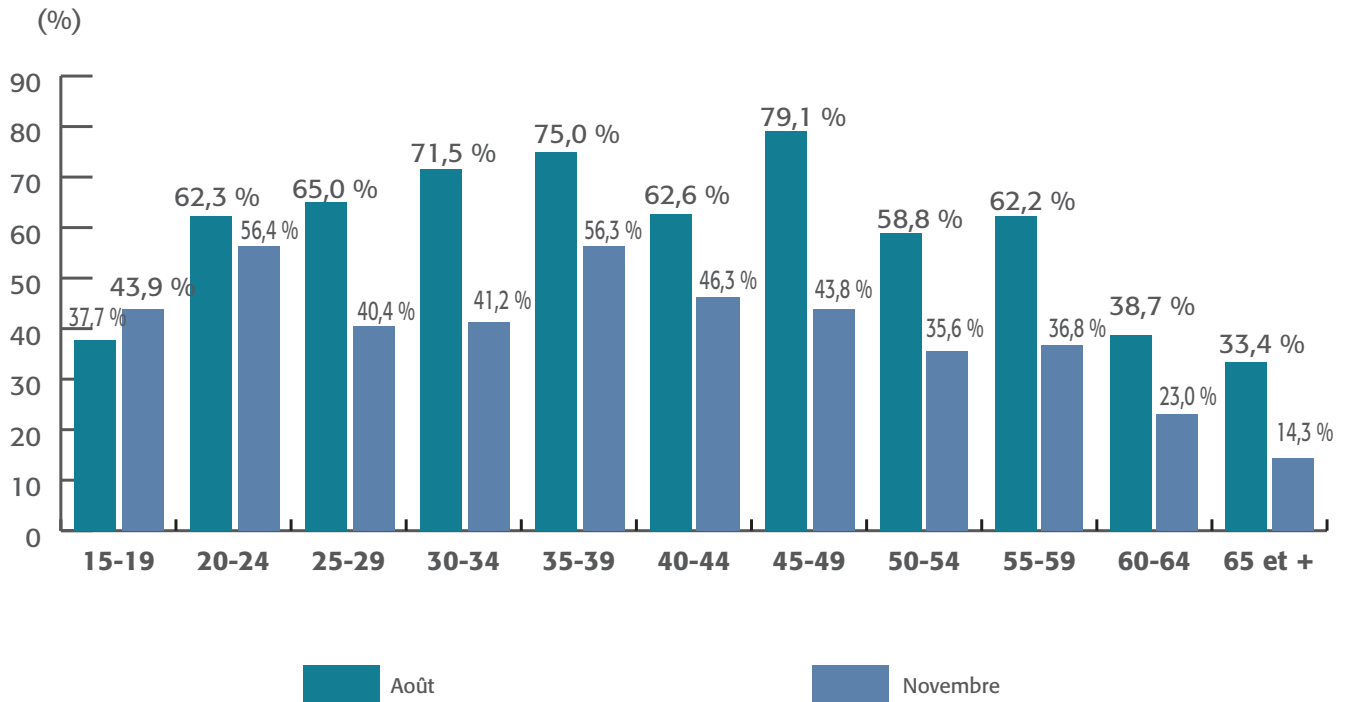


Le nombre de travailleur désirant travailler davantage baisse considérablement.

Qu'ils soient homme ou femme, moins de 46% des personnes désirent travailler encore plus après la période de

confinement, contre 60% pendant la pandémie de Covid-19. Étant donné que les emplois des personnes moins de 20 ans demeurent stables même après la pandémie, la proportion de la population en emploi dans ce groupe d'âge sont les plus désireux de travailler davantage.

GRAPHIQUE 12. PROPORTION DE LA POPULATION DÉSIANT TRAVAILLER DAVANTAGE PAR TRANCHE D'ÂGE



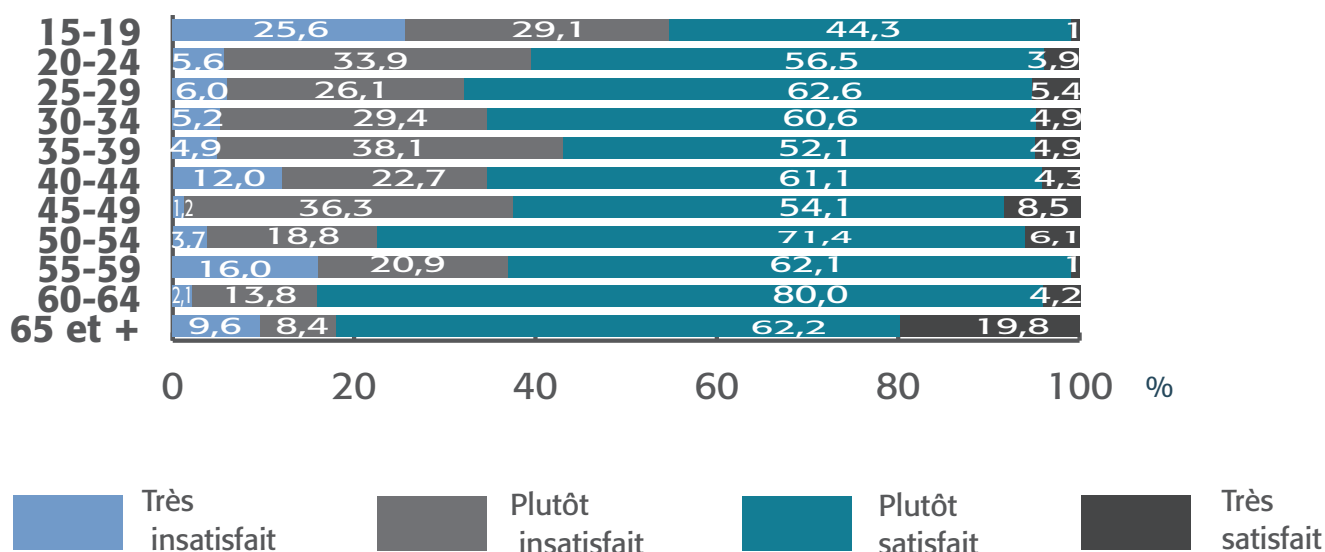
Nombreux sont les personnes satisfaites de leur emploi et/ou activité.

Une forte diminution des personnes non satisfaites de leur activité est remarquée après la période d'urgence sanitaire. En effet, si pendant la période de confinement plus de la

moitié (59%) de la population en emploi n'est plutôt pas satisfaite de son emploi et/ou son activité, moins de 4 personnes sur 10 (36%) l'est pendant le déconfinement. Par ailleurs, les jeunes moins de 20 ans sont les plus insatisfaits de leur emploi.



GRAPHIQUE 13. **SATISFACTION DE LA POPULATION EN EMPLOI SUR LEURS ACTIVITÉS PAR TRANCHE D'ÂGE**



4. TEMPS DE TRAVAIL

En période de crise sanitaire, l'instauration des différentes mesures visant à endiguer la propagation de la pandémie de covid19 s'est traduite par un ralentissement de l'activité économique. Ainsi, les ménages ont dû limiter le temps d'exercice de leurs activités et réduire leurs horaires de travail, voire ne pas pouvoir travailler. Il s'avère alors utile de décrire et d'analyser les heures de travail des individus en emploi à travers les durées habituelle et effective d'exercice de leurs activités.

Le temps de travail des personnes en emploi tend à se rapprocher des durées de travail habituelles.

Pendant le temps de la pandémie où l'état d'urgence sanitaire n'était pas encore levé, les activités jugées « non essentielles » se sont contraintes de se plier aux restrictions imposées par les autorités et les autres activités ont dû réduire

leur temps de travail. Mais en Novembre 2020, on observe une tendance au retour à la « normale » des horaires de travail des ménages. En effet, l'écart entre les durées hebdomadaires habituelle et effective d'exercice des activités est moins significatif (une différence de 2 heures par semaines en moyenne). Quant à la médiane, la moitié des individus en emplois travaillent effectivement moins de 36 heures par semaine, soit de 4 heures en moins en période habituelle.

Selon le sexe, les hommes travaillent toujours plus d'heures que les femmes et la différence est plus marquée en termes de médiane au mois de novembre 2020 (plus de 10 heures supplémentaires pour les hommes travailleurs). En outre, les individus en emploi du milieu urbain se distinguent puisqu'ils travaillent effectivement 5 heures de plus par rapport à leurs homologues du milieu rural.

Tableau 1 : Durée de travail selon le sexe et le milieu de résidence (en nombre d'heures par semaine)

	Durée habituelle		Durée effective	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Homme	40,2	40,0	38,6	40,0
Femme	36,3	35,0	34,4	30,0
Urbain	41,0	40,0	40,5	40,0
Rural	37,8	40,0	35,9	35,0
Ensemble	38,4	40,0	36,7	36,0

Quant au secteur d'activités, les personnes en emploi dans le secteur primaire, regroupant l'Agriculture, la pêche, l'élevage et les activités d'extractions, réduisent toujours le nombre d'heures travaillées au mois de novembre 2020, de l'ordre de 4 heures par semaines par rapport aux périodes habituelles. Le temps de travail dans les autres secteurs

commence à revenir à la durée habituelle. Par ailleurs, les travailleurs du secteur informel se trouvent toujours en difficultés dans leurs activités. En effet, plus de la moitié d'entre eux n'exercent leurs activités que 32 heures par semaine, contre 36 heures en temps normal.

Tableau 2 : Durée de travail par secteur d'activités (en nombre d'heures par semaine)

	Durée habituelle		Durée effective	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Secteur primaire	34,7	35,0	31,3	30,0
Secteur secondaire	41,2	44,0	42,7	43,0
Secteur tertiaire	42,2	40,0	41,8	40,0
Secteur formel	39,4	40,0	39,0	40,0
Secteur informel	38,0	36,0	35,8	32,0
Ensemble	38,4	40,0	36,7	36,0

En analysant la durée de travail selon les branches d'activités, les individus en emploi dans les activités de la construction, de l'immobilier, de la restauration, de l'hébergement, du commerce et du transport se démarquent des autres activités.

En effet, le temps de travail dans ces branches reste toujours plus élevé par rapport au temps de travail légal, que ce soit la durée habituelle ou la durée effective. Pour le secteur du transport, plus de la moitié des travailleurs ont une durée

excessive atteignant jusqu'à 50 heures de travail par semaine. Par ailleurs, les heures travaillées dans les branches de l'agriculture et de l'enseignement restent toujours inférieures à la durée légale, soit 9 heures par semaine en moins au mois de novembre 2020. Toutefois, certaines branches d'activités ont vu leurs heures de travail effectives en légère hausse, variant de 2 à 4 heures par semaine par rapport à la durée habituelle, comme le secteur de l'eau et de l'énergie, les banques et les assurances.


Tableau 3 : Durée de travail par branches d'activités (en nombre d'heures par semaine)

	Durée habituelle		Durée effective	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
AGRICULTURE	34,5	35,0	31,1	30,0
EXTRACTION	43,4	40,0	38,9	40,0
FABRICATION ET TRANSFORMATION	39,6	40,0	41,7	40,0
EAU, ENERGIE ET GAZ	40,0	40,0	42,8	44,0
CONSTRUCTION ET IMMOBILIER	45,7	48,0	45,6	48,0
COMMERCE	46,3	48,0	45,2	48,0
TRANSPORT	48,6	50,0	48,0	50,0
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	48,7	45,0	48,0	40,0
FINANCE, BANQUE ET ASSURANCE	38,2	40,0	42,3	40,0
ACTIVITES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES	42,5	40,0	41,9	40,0
ADMINISTRATION PUBLIQUE	40,2	40,0	40,6	40,0
EDUCATION	31,9	30,0	31,5	30,0
SANTE	42,8	40,0	40,8	40,0
LOISIRS, ARTS ET SPECTACLES	36,9	40,0	35,3	40,0
SERVICES PERSONNELS (MENAGES)	41,3	40,0	42,7	40,0
ORGANISATIONS INTERNATIONALES	37,7	40,0	38,3	40,0
Ensemble	38,4	40,0	36,7	36,0

En outre, une forte diminution des heures travaillées a été observée pour les individus travaillant dans les entreprises familiales.

En effet, si plus de la moitié des individus occupés dans ces entreprises familiales travaillent habituellement 48 heures par semaine, il ne reste que seulement 30 heures par semaine au mois de novembre 2020. Pour les autres catégories, le nombre d'heures travaillées tend à évoluer vers les durées de travail habituelles.

Tableau 4 : Durée de travail par catégorie socioprofessionnelle (en nombre d'heures par semaine)

	Durée habituelle		Durée effective	
	Moyenne	Médian	Moyenne	Médiane
En tant que salarié	39,6	40,0	40,7	40,0
En tant qu'apprenti, stagiaire	25,9	30,0	31,0	28,0
Pour son propre compte/ propre entreprise	39,7	40,0	38,0	36,0
Dans une entreprise familiale ou gérée par un membre du ménage	44,0	48,0	37,3	30,0
En tant qu'aide familiale ou ménagère	35,1	35,0	31,3	30,0
Dans une exploitation agricole familiale ou dans l'élevage	34,5	30,0	32,8	30,0
Ensemble	38,4	40,0	36,7	36,0

En outre, une forte diminution des heures travaillées a été observée pour les individus travaillant dans les entreprises familiales.

En effet, si plus de la moitié des individus occupés dans ces entreprises familiales travaillent habituellement 48 heures

par semaine, il ne reste que seulement 30 heures par semaine au mois de novembre 2020. Pour les autres catégories, le nombre d'heures travaillées tend à évoluer vers les durées de travail habituelles.

5. LES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALE

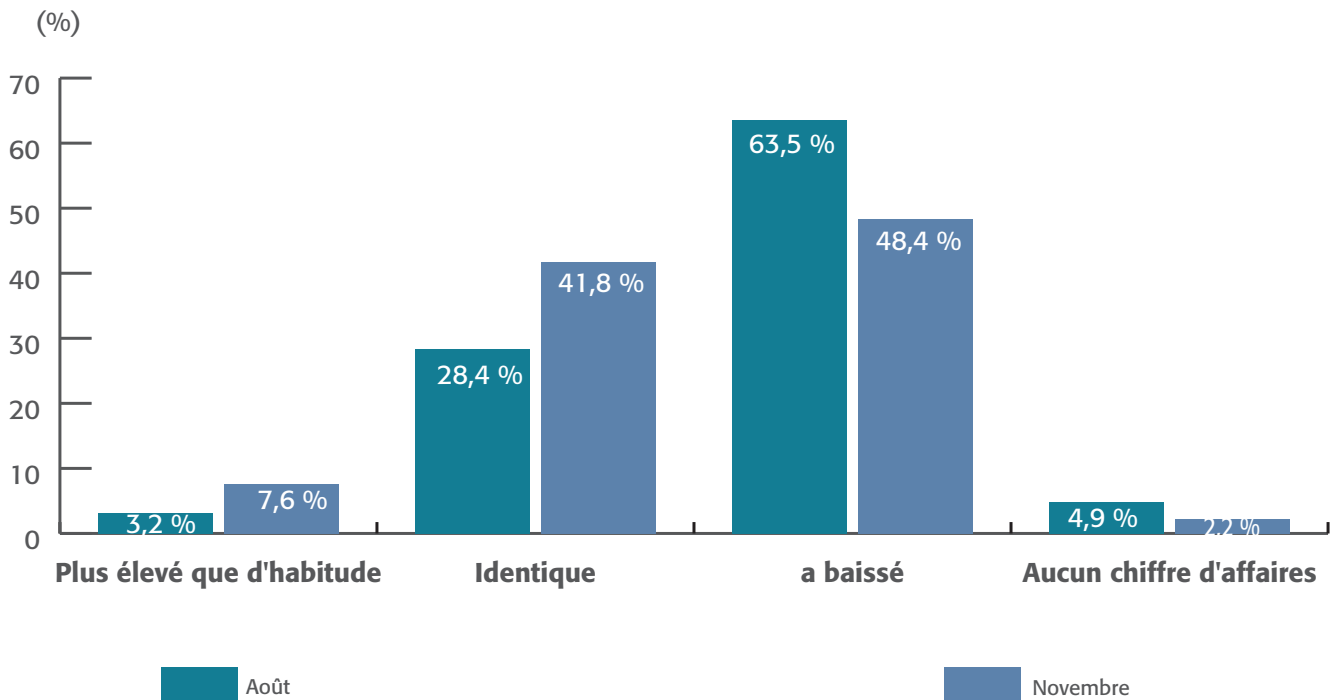
L'importance des entreprises familiales n'est pas négligeable dans la création de revenus supplémentaires pour l'amélioration des conditions de vie des ménages. Les activités de ces entreprises familiales se trouvent essentiellement dans les secteurs de transformation et de commerce.

Le contexte de la pandémie Covid-19 a toujours impacté les performances de ces unités de production familiale ; mais une légère amélioration est constatée au mois de novembre :

- Presque la moitié d'entre elles ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires si plus de 60% de la baisse de ce chiffre d'affaires était le cas en mois d'Août ;
- 42% d'entre elles ont enregistré aucun changement de leur chiffre d'affaires contre 28% en mois d'Août ;
- 7,6% d'entre elles ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires contre 3,2% en mois d'Août ;
- Une baisse du nombre des unités de productions familiales n'ayant enregistré aucun chiffre d'affaires (2,2% contre 4,9% en mois d'Août).



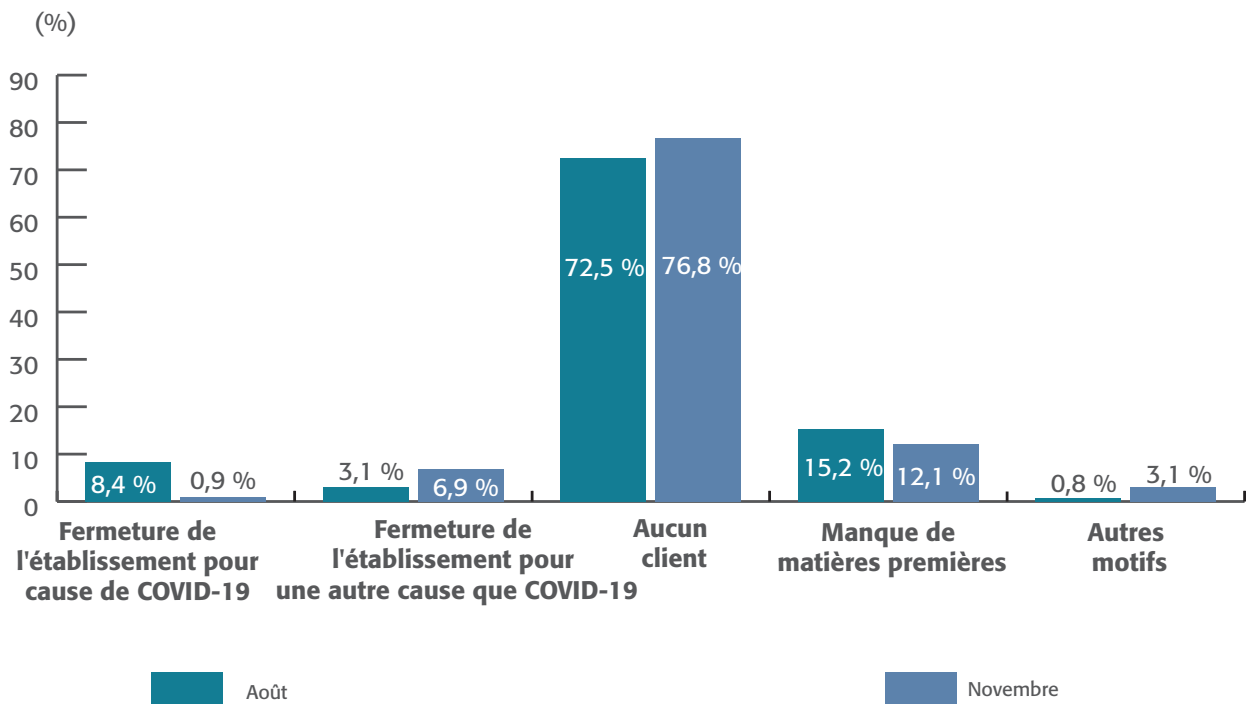
GRAPHIQUE 14. RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PENDANT LA CRISE (%)



La perte de clients restait toujours la première raison de la baisse du chiffre d'affaires (76,8% contre 72,4% en mois d'Août). Le principal débouché de ces entreprises étant la consommation finale des ménages, la faiblesse de la demande peut être imputée à une baisse du pouvoir d'achat.

De plus, du côté de l'offre, la morosité de la production fait suite aux difficultés d'approvisionnement, à la hausse de prix des intrants industriels, suite par exemple à une dépréciation continue de la monnaie nationale ou au manque d'accès au crédit.

GRAPHIQUE 15. RAISONS DE LA BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALE





Compte tenu du type d'activité exercée, il n'y a pas eu de cession d'actifs productifs comme des machines, outils, bâtiments, ou autres. En effet, ces Entreprises Non Agricoles (ENA) fonctionnent la plupart du temps avec des actifs très

faibles. Leurs locaux qui sont en fait le logement du ménage dans la plupart des cas, constituent une grande partie de leur capital physique. Dans ce contexte, ils ne peuvent pas s'en séparer facilement.

6. CONCLUSION

La diminution des nouvelles contaminations au coronavirus constatée au mois de novembre s'accompagne d'un retour progressif « à la normale » des activités économiques. Les nouvelles mesures prises par les autorités publiques ont un impact significatif sur l'économie de la Grande Île. À cet effet, les pertes d'emplois causées par la crise sanitaire ont nettement diminué par rapport au mois d'août où les restrictions décrétées par l'état d'urgence sanitaire étaient encore en vigueur. Les horaires de travail sont revenus au même niveau que celui du temps de travail d'avant la pandémie. Cependant, cette reprise relative des activités économiques est à considérer avec précaution. La précarité des emplois caractérise en vain la situation dans laquelle les travailleurs restent confrontés. La sécurité des emplois ainsi que la difficulté à jouir d'un régime de sécurité sociale satisfaisante mettent en échec les efforts des travailleurs à juguler les effets de la pandémie sur leurs conditions de vie. D'ailleurs, la diminution des revenus est encore d'actualité malgré la reprise des activités économiques. Certaines professions comme celles liées au tourisme paient encore les frais de la crise sanitaire au mois de novembre. Entre autres, la prépondérance des emplois du secteur informel met à rude épreuve les

efforts gouvernementaux pour amortir et résilier les impacts à court et moyen termes de la crise sanitaire. Cette pandémie met en exergue l'intérêt que suscite le passage des emplois de l'informel vers le formel pour une meilleure coordination des politiques publiques en matière d'emplois. En somme le monde du travail en particulier a été gravement bouleversé par la pandémie de coronavirus. Mais au moins elle a le mérite de ramener la réflexion des gouvernements, des employeurs et des travailleurs à repenser le monde du travail en mutation sur une approche centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente. À ce titre plusieurs défis sont à considérer pour améliorer le bien-être de millions d'individus. D'abord il faut trouver un bon équilibre et une bonne synchronisation entre politiques sanitaire, économique et sociale. Puis les politiques doivent s'atteler à assurer un monde de travail inclusif et équitable pour empêcher l'augmentation des emplois précaires, l'exclusion sociale et l'écart entre riche et pauvre. Enfin la situation actuelle appelle au renforcement du dialogue social entre l'État, les travailleurs et les employeurs qui est un outil efficace pour parvenir à une meilleure entente surtout en cette période de crise.

